

PREMIÈRE JOURNÉE

Les 19 avril de 9 heures à _____ heures

Observations de M⁽¹⁾ _____

Je remercie Arnaud PÉRODIER, Commissaire enquêteur
d'être venu au point régulier de 9h.

Il y a 2 personnes qui n'ont pas réussi de remarques érites après avoir
obtenu quelques explications.

Le 20 Avril de 9h à 17h
Néant

Le 21 Avril de 9h à 17h

Néant

Le 22 Avril de 9h à 17h

NEANT

Le 23 avril de 9h à 17h

Néant

Le 26 avril de 9h à 17h

Néant

Le 27 avril de 9h à 17h

Néant

Le 28 Avril de 9h à 17h

Néant

Le 29 avril de 9h à 17h

Néant

Le 30 avril de 9h à 17h

Néant

Le 03 mai de 9h à 17h

Néant

Le 04 mai de 9h à 17h

Néant

Le 5 mai de 9h à 17h

Elaboration de périmètres délimités des abords (PDA) autour
de certains monuments historiques (MH) du site patrimonial
remarquable (SPR) : retrait de l'Hôtel de Rochefort

⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.

L'hôtel de Rochefort, situé au 1, rue des Juifs, figure par erreur dans la liste des NH pour lesquels un PDA est à l'étude. En effet, cet immeuble n'est pas protégé au titre des NH.

Après vérifications, il s'agit d'une erreur administrative née de la confusion avec un immeuble situé en face, au 2 rue des Juifs, adresse à laquelle un bas-relief décorant une porte a été inscrit au titre des monuments historiques par arrêté du 30 août 1945. Cependant, l'immeuble a été démolie puis remplacé après 1945 et le bas-relief a été entreposé au dépôt lapidaire de l'atelier Saint-Saturnin. Pour ces raisons, le 2, rue des Juifs ne figure pas dans l'étude et le 1, rue des Juifs (Hôtel de Rochefort), qui ne doit pas y figurer non plus, sera retiré dans le document final.

Adriane Barthélemy
Architecte des Bâtiments
de France. Chef de l'UDAP 41

